

PROCES-VERBAL

Le Conseil Municipal de la commune de CINDRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Monique SEROUX, Maire.

Date de convocation : le 07 avril 2025

Membres présents : Monique SEROUX, Dominique GAY, René PINSON, Christophe CASSIN, Corélia CHERAMY, Didier MARTINANT, Anne FOUQUEAU, Martial FLOURY, Christelle MERLE et Stéphane Devaulx De Chambord

Membres excusés :

Membres absents :

Pouvoir :

René PINSON est nommé secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

Madame le Maire ouvre la séance après avoir eu confirmation de la réception des membres du conseil du PV du 17 mars 2025 et approbation à l'unanimité de celui-ci.

Délibération :

- Vote Compte Financier Unique 2024 Budget Commune

Contre : Abstention : 1 Pour : 8

Présidé par René PINSON

- Vote Compte Financier Unique 2024 Budget Auberge

Voté pour à l'unanimité

Présidé par René PINSON

- Vote Affectation des résultats 2024 Budget Commune

Voté pour à l'unanimité

- Vote Affectation des résultats 2024 Budget Auberge

Voté pour à l'unanimité

SLG

- Vote Budget 2025 Commune

Contre : Abstention : 1 Pour : 9

- Vote Budget 2025 Auberge

Contre : Abstention : 1 Pour : 9

- Taux des taxes 2025 :

Augmentation de 0 % de la taxe foncière

Voté pour à l'unanimité

- Subventions à divers organismes

Don du sang : 70 euros : contre 1 abstention : 0 pour : 9

Souvenir Français : 70 euros : contre 1 abstention : 0 pour : 9

Centre social : 2 euros par habitants : Voté pour à l'unanimité

Allier livre ouvert : 41 euros : contre 8 abstention : 1 pour : 1

Les associations de la commune aux nombres de quatre la pétanque ; le club des aînés, la lyonnaise et le comité des fêtes : 50 euros chacun : contre 1 abstention : 3 pour : 6

- Rythmes scolaires

Le nombre de jours travaillés : quatre jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : Voté pour à l'unanimité

Aliénation et échange du chemin communal des Danois :

Par délibération en date du 11 septembre 2024, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable au déclassement de la voie communale des Danois.

Vu l'arrêté N°2/2024 en date du 17 octobre 2024 du Maire de la commune de CINDRE.

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 05 novembre 2024 au 20 novembre 2024 inclus.

Vu le rapport de l'enquête publique établi par Mme RIVENEZ en date du 20 décembre 2024.

Ce rapport émet un avis favorable au projet de déclassement de la voie communale VC6, puis d'aliénation avec les réserves suivantes :

Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le

ID : 003-210300794-20250616-PV14042025-AU

SLO

«- Un accord devra être trouvé avec les gestionnaires pour leur permettre l'accès en déplaçant la partie des réseaux concernée pour la remettre sur le domaine public auprès des Hypothèques.

Le Département (Direction des Infrastructures de Mobilité - UTT de Lapalisse-Vichy) devra préciser dans son autorisation, si la nouvelle voie, objet de l'échange est parfaitement adaptée pour son usage futur. »

Concernant l'accès en tout point aux différents réseaux, il faudra stipuler une servitude sur l'acte de cession lors de l'échange du chemin communal. »

Concernant l'UTT, le département a délivrée l'autorisation de voirie, celle-ci est conforme, elle remplit les conditions de visibilité et de sécurité en matière d'accès. Le certificat de voirie doit être établi par le gestionnaire de la voie concernée.

L'échange de ce chemin communal avec le chemin privé situé perpendiculairement à la RD 463 (Cindré – Treteau) est possible à condition que le chemin privé ait été conçu dans les règles de l'art et conformément aux normes en vigueur et sans risque d'affaissement et ainsi bénéficier d'une garantie de dix ans à compter de l'échange dudit chemin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré vote avec les deux conditions : une servitude et une garantie de dix ans en cas de malfaçon.

Voté pour à l'unanimité

Questions diverses :

Les travaux des chemins goudronnés se feront en mai 2025.

Penser au remboursement des frais de l'enquête publique pour le déclassement du chemin des Danois.

La fibre arrivera à la fin du 1^{er} trimestre 2026 dans le bourg.

La commission des chemins devra vérifier la réalité des chemins privés

Penser à établir le règlement de l'école (serviettes en tissus et l'annulation des repas)

Prochaine réunion du conseil le 16 juin 2025.

Fin de séance à 22 H 10

Mme le Maire



René Pinson

secrétaire

Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le

ID : 003-210300794-20250616-PV14042025-AU

S L O W